

## **Pâques : la fête du Passage...**

**Pâques est la fête du Passage, c'est-à-dire le passage de la mort à la vie. C'est évident que cette fête est religieuse et chrétienne, mais tout le monde peut y trouver son compte, car toute la vie est une question de passage. On ne cesse de passer : on naît, on chemine, on évolue, on grandit, on apprend, on change, on se transforme, et puis, on meurt. La question qu'on pose est la suivante : La mort est-elle le dernier passage de la vie? Il semble que la nature elle-même nous dit le contraire. Lorsque arrive le printemps, tout ce qui était mort renaît : les fleurs, les arbres, les insectes, les oiseaux, les animaux qui se sont terrés tout l'hiver, voilà que la vie reprend son cours. C'est le printemps, c'est la vie nouvelle, c'est le triomphe de la vie. C'est le passage de la mort à la vie.**

**Tous ces passages que nous faisons au cours d'une vie sont difficiles, tout simplement parce que nous passons d'une situation connue et souvent confortable à une autre, inconnue et souvent imprévisible et non sécurisante. Qu'on pense à la mort et à la souffrance qui y est associée, c'est souvent l'occasion de perdre toute rationalité. J'ai lu avec intérêt le rapport de la Commission sur le *Mourir dans la dignité*, publié en mars dernier, et je dois dire que j'ai été fortement impressionné par la qualité de ce rapport, d'autant plus qu'il souligne à grand trait l'importance du passage ultime de la vie humaine, celui de la maladie, de la souffrance et de la mort.**

**Ce document qui fait 182 pages est le fruit d'une large consultation effectuée auprès de médecins, d'accompagnateurs, de responsables de maisons d'hébergement et de spécialistes de soins auprès des personnes âgées, et il propose, non pas l'euthanasie et le suicide assisté comme la solution miracle aux malades en fin de vie, mais plutôt un investissement pour des établissements de soins palliatifs de qualités qui permettront à toutes les personnes qui arrivent à cette étape ultime de la vie, de mourir dans la dignité. Le rapport ne remet nullement en question la responsabilité qui incombe à tous de promouvoir la vie; il ne fait que souligner notre responsabilité tout aussi importante de reconnaître à toutes et à tous le droit de mourir dans la dignité. Se peut-il que dans des situations extrêmes, l'euthanasie demeure la seule voie à emprunter? La question nous est posée; la réflexion s'impose.**

**Malheureusement, si on laisse ce débat se polariser entre les groupes intégristes minoritaires de gauche ou de droite, comme on l'a fait, dans les années 70, pour l'avortement, entre les pro-choix et les pro-vie, l'euthanasie connaîtra assurément le même sort que celui de l'avortement, c'est-à-dire un vide juridique presque impossible à combler, dont les résultats sont lamentables : une déresponsabilisation de la population et une banalisation de l'avortement jusqu'à en faire un moyen contraceptif, puisqu'au Québec, à chaque année, on pratique des milliers d'interruptions volontaires de grossesse, sans même chercher des solutions à ce fléau.**

**La fête de Pâques, la fête du Passage, c'est l'occasion de réfléchir sur le sens de la vie et de la mort. Qu'on soit croyant ou pas, la vieillesse, la maladie et la souffrance sont ou seront le lot de la majorité d'entre nous. C'est pourquoi il devient urgent de poser toutes les questions soulevées par cette réalité : Qu'est-ce que la vie? La mort est-elle un droit ou une conséquence de la vie? La souffrance est-elle un mal nécessaire? Comme chrétien, je sais pertinemment bien que le Vendredi Saint précède toujours le dimanche de Pâques, mais il s'agit aussi d'un passage. Et comme le disait bien l'exégète français Jean Debruyne : « *La mort et la résurrection de Jésus sont un passage. On ne s'installe pas dans le passage. Jésus ne demeure qu'en chemin et le chemin est fait pour passer* ». Dans la situation où le passage s'éternise, peut-on et doit-on l'aider à passer?**

**Joyeuses Pâques 2012**

**Raymond Gravel ptre  
Diocèse de Joliette  
Animateur spirituel de policiers et de pompiers.**